

La Cour fédérale et le Service administratif des tribunaux judiciaires lancent un projet pilote permettant le dépôt électronique de documents

OTTAWA, le 3 octobre 2005 - R.P. Guenette, l'administrateur en chef intérimaire du Service administratif des tribunaux judiciaires, a annoncé aujourd'hui le lancement d'un projet concernant le dépôt électronique de documents, lequel permettra aux avocats de déposer des documents électroniquement pour les instances relatives à la propriété intellectuelle devant la Cour fédérale. Grâce à ce projet, les avocats seront en mesure de déposer des documents par voie électronique, ainsi que d'accéder à tous les documents qui ont fait l'objet d'un dépôt électronique concernant les affaires dont ils s'occupent. Pour participer au projet, les avocats doivent tout d'abord s'inscrire auprès de la société LexisNexis Canada (fournisseur de LexisNexis Quicklaw), approuvé par le Service administratif des tribunaux judiciaires aux fins du dépôt électronique. Les modalités d'inscription sont disponibles via leur site web : www.lexisnexis.ca/depot_electronique

À noter que d'autres tribunaux au Canada ont déjà entrepris le processus visant à ajouter un système de dépôt électronique à leur système de dépôt fondé sur le papier, ou même à remplacer leur système en place par le nouveau système. Dans d'autres pays, comme les États-Unis et l'Australie, les tribunaux ont déjà mis en œuvre des services en ligne comme le dépôt électronique. M. Guenette a indiqué : « *Le projet du dépôt électronique constitue une des nombreuses mesures que le Service administratif des tribunaux judiciaires est en train de prendre afin d'aider l'organisation à assurer plus efficacement la prestation de services au public.* » L'honorable juge en chef Allan Lutfy a ajouté : « *Ce projet permettra aux plaideurs de se servir d'une méthode moderne et économique pour déposer leurs documents de procédure et y accéder, qu'ils soient au Canada ou à l'étranger.* »

Même si dans un premier temps le projet se limitera au dépôt des documents concernant les instances relatives à la propriété intellectuelle, la Cour fédérale prévoit étendre le service de dépôt électronique à tous les types de dossiers dans un avenir prochain. Pour de plus amples renseignements, voir le site Web de la Cour fédérale :

Avis à la communauté juridique à : <http://www.fct-cf.gc.ca/bulletins/notices/E-filing-notice.pdf>

L'annexe à : http://www.fct-cf.gc.ca/bulletins/notices/e-filing-annex_f.shtml

De façon à circonscrire l'ampleur du projet pour sa phase initiale, la participation de la Cour d'appel fédérale a été planifiée pour une date ultérieure.

Personne-ressource auprès des médias Service administratif des tribunaux judiciaires R. Fortin (613) 943-3458	Personne-ressource auprès des médias Cour fédérale A. Baumberg (613) 947-3177
--	---